

(Tanger, 12-14 mai 2008)

Éléments d'intervention pour M. René Perez
Représentant de la BEI au Maroc

**Le Rôle d'une banque de développement comme la BEI dans le
développement des villes**

- Permettez-moi tout d'abord de remercier à mon tour ... pour leur invitation ; et pour cet accueil à Tanger, ville internationale dont on peut saluer l'engagement méditerranéen qu'elle affiche de manière récurrente en servant de plateforme à de nombreux débats qui touchent aux intérêts communs des deux rives de la Méditerranée.
- Je représente une institution financière qui depuis de nombreuses années, conformément à ses engagements d'appui en faveur des politiques européennes ne ménage pas ses efforts pour contribuer au développement régional et plus particulièrement celui des villes, moteurs de croissance économique. Elle le fait avec une vigueur particulière au sein des pays membres de l'Union européenne puisqu'en 2006, 2/3 des investissements qu'elle a appuyés (représentant environ 120 Mlds EUR) ont été effectués en faveur des régions les moins développées (i.e. PIB inférieur à 75% moy. UE)
- Elle applique également cette politique au sein des pays partenaires et plus particulièrement des pays partenaires du pourtour méditerranéen. Et je vais tenter d'illustrer cette double action par quelques exemples de projets réalisés avec son appui financier tant en Europe qu'en région méditerranéenne.

- Mais d'abord, je voudrais repositionner le problème et les défis auxquels nous sommes confrontés en cette matière. Aujourd'hui, 80% de la population européenne vit en zone urbaine. Ce phénomène de concentration démographique se constate de part et d'autre de la Méditerranée et, comme le relèvent certaines études, entre le milieu du 20ème siècle et 2025, les centres urbains en Méditerranée devraient voir leur population passer de 94 à 378 millions d'habitants.
- Cette tendance significative est source de nombreux défis qu'il nous faut relever. Défis parmi lesquels, la BEI en a choisi 3 pour en faire ses priorités :
 - 1) **Accroître le volume et la qualité de services publics** offerts, qu'il s'agisse d'alimentation en eau et en énergie, de gestion des déchets, solides et liquides, des modes de transport, notamment collectifs, ainsi que de l'accès à l'éducation et aux soins ;
 - 2) Encourager le **développement des activités créatrices d'emplois** qu'il est indispensable de pouvoir offrir à ces populations urbaines ;
 - 3) **Veiller à la protection de l'environnement** et notamment du littoral, fragile par définition, ainsi que la Mer Méditerranée, « Mare nostrum » dont nous devons préserver la qualité des eaux et de la faune. Outre notre cadre de vie, de nombreuses activités comme la pêche ou le tourisme dépendent en effet de cette qualité.
- Ces défis sont majeurs non seulement pour l'économie euro-méditerranéenne, mais aussi pour la cohésion sociale de nos sociétés. Les maires et responsables locaux sont les mieux placés pour comprendre ces enjeux et les faire partager aux populations et aux responsables nationaux et euro-méditerranéens

1. Que fait la BEI en Europe pour le développement urbain...

- En accompagnement des politiques communautaires, la BEI a inscrit le développement urbain parmi les axes importants de son plan pluriannuel d'activité. En effet, la protection de l'environnement urbain figure désormais parmi les objectifs clés de la politique européenne, les décideurs, que ce soit au niveau européen, national, régional ou local étant de plus en plus conscients de l'impact négatif des poches de pauvreté et de l'exclusion sociale sur la qualité de vie et la santé économique des zones urbaines.
- Par ailleurs, la stratégie de financement de la BEI est de **promouvoir la concentration urbaine** pour enrayer l'expansion tentaculaire des banlieues et freiner la demande d'aménagement de ressources foncières rares. La densification urbaine sera par ailleurs source d'économie en énergie et en investissements par habitant puisqu'elle limitera la demande de déplacement et facilitera la mise en place des réseaux plus efficaces de transport en commun et de distribution (eau et électricité).
- Au cours des cinq dernières années, ce sont ainsi près de 27 milliards d'euros de financements qui sont allés à des projets ayant un impact direct sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens européens. Ces 27 milliards se sont répartis entre 10 milliards pour la rénovation et l'extension des infrastructures urbaines (eau, traitements des déchets,...), 14,5 milliards pour les transports publics urbains et 3,5 milliards pour l'habitat social. Sur la seule année 2007, 4,8 milliards d'euros, soit près de 15 % du total des prêts individuels de la BEI dans l'Union européenne, sont venus en soutien direct à l'aménagement des villes.
- De nombreuses grandes villes européennes ont adopté des plans d'urbanisme accordant une attention particulière aux quartiers donnant des signes de délabrement matériel et de carences socio-économiques. En 2006, la BEI s'est associée à un **programme national de rénovation urbaine et sociale en France**, en prêtant 500 M EUR pour soutenir les investissements des collectivités locales dans 200 quartiers sensibles sur l'ensemble du territoire.

- Pour donner un autre exemple en matière de préservation et de valorisation du patrimoine architectural urbain, la BEI est également intervenue de manière récurrente à Venise (la dernière fois en 2007 avec 120 M EUR) pour entre autres la sauvegarde, la conservation et la restauration du patrimoine artistique et architectural, la mise aux normes de sécurité et l'élimination des obstacles au déplacement des handicapés, la restructuration, la remise en état et la réutilisation de monuments historiques.
- A côté des projets de rénovation urbaine, les investissements en moyens de transport public durables vont de pair et apportent une contribution positive à l'environnement urbain en favorisant le transfert modal de la voiture vers les transports collectifs qui en bilan global se révèlent moins énergétivores et moins polluants en termes d'émissions de gaz carbonique. A Valence, en Espagne, la Banque a financé tout récemment le remplacement d'une ligne ferroviaire de banlieue obsolète par un prolongement du métro qui suit un tracé identique mais avec une capacité et fréquence accrues.

Plus anciennement, à Athènes (129 millions d'euros accordés en 2001), elle a appuyé la réalisation d'infrastructures de transport liées aux Jeux olympiques de 2004. Alicante (175 millions d'euros accordés en 2003), Barcelone (650 millions en 2005) ou Montpellier (122 millions en 1997 et 100 millions en 2005) sont quelques-unes des villes européennes en Méditerranée qui ont bénéficié de ses concours pour la construction ou l'extension de leur réseau de métro ou de tramway.

- Les années 2006 et 2007 ont vu plus particulièrement la mise en place du programme JESSICA (Joint European Support for Sustainable Investments in City Areas ou Alliance Européenne d'Appui aux Investissements Durables en Zone Urbaine) qui est en fait une initiative de la CE appuyée par la BEI et par la BDCE consistant en mettre en œuvre des fonds de développement urbain alimentés par des ressources financières en provenance des fonds structurels européens (FEDER et FSE) et destinés à financer des projets rentables, générateurs de recettes, (permettant au moins de récupérer la mise initiale) et s'inscrivant dans une stratégie de rénovation ou d'aménagement urbain intégrée et bien définie.

2. ...En Méditerranée, la FEMIP a également l'ambition de faire ce même travail au profit des villes méditerranéennes

- En effet, toute l'expertise accumulée par les équipes d'ingénieurs et d'économistes spécialisés dans la politique des villes en Europe est bien entendu mise au service des villes dans les pays partenaires méditerranéens
- En ajoutant les moyens de la BEI, de la Commission et de quelques Etats membres, la FEMIP propose par ailleurs aujourd'hui une gamme complète d'instruments financiers. Elle comprend des **subventions d'études** de faisabilité, des **prêts à moyen et long terme**, éventuellement accompagnés de bonifications d'intérêts pour les projets en faveur de la protection ou de la réhabilitation de l'environnement, mais aussi la mise à disposition d'**assistance technique** pour accompagner la réalisation de projets.
- Pour les projets de petite taille, la FEMIP met en place des **lignes de crédit** auprès d'institutions financières locales. Pour les projets de taille individuelle suffisante, elle intervient en revanche en direct.
- Je pourrais citer de nombreux exemples de projets pour illustrer cette diversité en Méditerranée mais pour laisser également le temps aux autres intervenants de s'exprimer, je vais me limiter à deux interventions significatives dans deux secteurs touchant directement à la qualité de vie en milieu urbain au Maroc,
 - D'abord le logement social en faveur duquel la BEI a accordé un prêt de 71 millions d'euros en 2004 à travers la société publique d'aménagement Al Omrane, pour contribuer à la résorption des bidonvilles ou à la réhabilitation des quartiers de logements insalubres, et ainsi résoudre le problème difficile de la crise de logements sociaux au Maroc. Ce projet est une première pour la BEI en dehors de l'Union et s'intègre dans le programme « Villes sans bidonvilles », qui prévoit la construction, sur une base annuelle, de 100 000 logements à faible valeur immobilière totale.

Le prêt finance plus particulièrement les infrastructures primaires dans des zones résidentielles non équipées ou dans des zones ouvertes à l'urbanisation

dans les localités suivantes : Bouznika-Rabat-Kénitra ; Grand Agadir ; Tanger ; Taourirt, Berkane et Oujda (dans l'Oriental), et ville de Meknès. Mais également la nouvelle ville de Tamesna appelée à abriter quelques 250.000 nouveaux habitants, projet ambitieux que la BEI suit de près et qui bénéficie d'un volet d'assistance technique spécifique.

Un autre volet d'assistance concerne la réhabilitation des centres anciens historiques du Maroc (les médinas) en faveur desquels il est indispensable d'élaborer de manière urgente une stratégie intégrée prévenant la dégradation progressive de ces lieux de manière à leur redonner leur valeur culturelle (et donc leur potentiel touristique) et l'attrait social et économique que nécessitent ces centres urbains pour se développer harmonieusement. Une réflexion à cet égard a déjà été entamée avec Al Omrane qui pourra s'associer le cas échéant à certaines actions relevant de sa compétence et une étude plus approfondie a été lancée à partir du Fonds Fiduciaire de la FEMIP pour faire un état des lieux et proposer un plan d'actions cohérentes. Ce dernier fera l'objet d'une présentation lors de la prochaine Mostra Internationale d'Architecture de Venise qui aura lieu en octobre 2008 et pourra servir d'exemple à d'autres villes du monde arabe présentant les mêmes problématiques.

- Un autre secteur où la BEI s'est fortement illustrée au Maroc est l'assainissement urbain en faveur de plusieurs villes importantes (Agadir, Marrakech, Settat, Meknès, Oujda, Fes, Beni Mellal et Safi) qui ont confié ce service à des régions autonomes qui se sont vue octroyer quelques 160 M EUR de financements à très long terme couplés à des bonifications d'intérêt octroyées sur les ressources budgétaires de l'UE. Ces projets qui renforcent les capacités des collectivités à gérer leurs problèmes locaux ont et vont contribuer à améliorer sensiblement la qualité de vie des citoyens marocains en préservant leur environnement immédiat et en renforçant leur conditions d'hygiène et de santé.

- Tous ces projets ne représentent qu'un échantillon de l'activité de la FEMIP qui, avec un volume annuel de prêts d'environ 1,5 milliards d'euros est rapidement devenue la Banque de développement de l'Euro-méditerranée. Elle devrait continuer à l'être avec les moyens renforcés qui lui ont été donnés par les chefs d'Etat et de gouvernement européen dans le cadre des mandats de coopérations fixés jusqu'en 2013.
- Les débats autour de l'UpM devraient par ailleurs donner rapidement (probablement dès le prochain sommet de Paris prévu à cet effet) un éclaircissement sur les nouveaux instruments financiers dédiés à la Région et dans lesquels il faudra intégrer au mieux l'action de la FEMIP pour continuer à mieux y servir les projets de développement et en particulier ceux en faveur des villes.
- Je vous remercie.